



Quatre associations nationales de sages-femmes s'expriment sur la prise en charge des femmes à « 17 jours de confinement dû au corona virus »

A la situation sanitaire liée au Covid 19 s'est imposée une réflexion collégiale de quatre organisations nationales de sages-femmes sur les risques encourus par les femmes pendant :

- leur grossesse au moment de leur accouchement et de ses suites,
- leur suivi gynécologique et contraceptif,
- leur demande d'interruption volontaire de grossesse.

Il est particulièrement difficile pour la profession de sage-femme de se positionner de façon authentique et lisible pour tous. En effet le cœur de notre profession, de sa pratique et de sa pensée est la physiologie et la prévention, or une infection virale est une pathologie.

Ces organisations de sages-femmes souscrivent et appuient tous les discours de prévention qui sont dispensés par l'ensemble des autorités sanitaires.

Elles adhèrent aux recommandations de la cellule de crise "Covid19 – Sage-Femme" ainsi qu'à celles du Collège National de Gynécologues et Obstétriciens Français (CNGOF).

Leur solidarité envers les sages-femmes, qui en ville comme à l'hôpital, risquent leur vie, dans leur activité libérale, territoriale ou hospitalière, est entière.

Elles sont fières des sages-femmes qui courageusement conseillent ou soignent les femmes infectées par le coronavirus, avec actuellement des conditions de protection à minima (notamment en ville où le manque de masques existe aussi bien pour elles que pour les patientes).

Elles ont le souci de leurs collègues hospitaliers aux urgences, en réanimation, et des médecins généralistes qui sont également en première ligne.

Cette crise sanitaire révèle combien chaque professionnel soignant est précieux. Les sages-femmes exercent leur profession sur le terrain où elles déploient l'ensemble de leurs compétences. Cette pandémie nécessite un investissement majeur et adapté de la part de toutes.

L'OMS rappelle que : *« toutes les femmes ont le droit à un accouchement en toute sécurité et positif, qu'elles aient ou non une infection COVID19 confirmée. Cela implique :*

- *le respect et la dignité*
- *une communication claire de la part du personnel de la maternité*
- *l'accompagnement de leur choix*

- *les stratégies de soulagement de la douleur*
- *la mobilité pendant le travail lorsque cela est possible et la position d'accouchement de leur choix »¹*

Depuis le 27 mars 2020, finalement, le CNGOF a recommandé d'accepter l'accompagnant en salle de naissance à partir de la phase active de travail, jusqu'aux deux heures qui suivent l'accouchement. En l'état actuel de la pandémie et des informations scientifiques mondiales et nationales, les organisations de sages-femmes signataires encouragent à tout mettre en œuvre pour préserver l'aspect émotionnel rassurant indispensable au bon déroulement d'un accouchement².

Dans les maternités n'appliquant pas les recommandations des sociétés savantes, les femmes sont confrontées à une solitude déchirante pendant l'accouchement et en post-partum.

Ce sentiment s'ajoute à l'état de grande vulnérabilité due aux remaniements psychiques et hormonaux physiologiques, inhérents au bon déroulement de la grossesse et de l'accouchement et font craindre une majoration des dépressions du post partum.

En effet, l'amour des proches, le réconfort de l'accompagnant et des professionnels de santé fondent la « sécurité affective » nécessaire à ces « passages » vers le maternel.

La possibilité évoquée de réquisitionner les anesthésistes pour la réanimation respiratoires des patients gravement atteints par le coronavirus est légitime mais inquiétante. En effet la perspective d'un accouchement sans péridurale (désirée ou pas), fait craindre un face à face redouté avec la douleur.

Les demandes exponentielles d'accouchements à domicile faites aux sages-femmes libérales, signalent que certains couples dits « à bas risques », considèrent que cette « sécurité affective » est pour eux un atout majeur pour le bon déroulement de leur accouchement. Aujourd'hui le service hospitalier ne leur apparaît plus comme le lieu le plus adapté en matière de réponse sécuritaire. La concentration de population (porteurs sains et malades avérés au Covid 19) augmente le risque nosocomial des plateaux techniques.

Dans une note du 25 mars 2020, à destination des professionnels et des familles, l'Association Professionnelle de l'Accouchement Accompagné à Domicile (APAAD) et l'Association Nationale des Sages-Femmes Libérale (ANSFL) soulèvent ce problème. Elle mettent en garde sur le risque d'une augmentation des accouchements non assistés.

L'immense majorité des familles est amenée à vivre ce confinement dans l'intimité des foyers.

Au confinement s'ajoutent la promiscuité, la mauvaise isolation des cloisons, la lutte contre les nuisibles et la fermeture des squares. A l'ensemble de ces situation stressantes s'ajoutent celle de la pandémie favorisant d'autant une montée des violences domestiques.

¹ Q&A on COVID-19, What care should be available during pregnancy and childbirth? WHO , 18 March 2020

² Continuous support for women during childbirth, Cochrane Database Syst Rev. 2013 , Hodnett ED et al.

Les organisations alertent également sur l'offre en matière d'interruption volontaire de grossesse (IVG) qui sera forcément favorable à l'IVG médicamenteuse à domicile limitant ainsi le choix des femmes.

Certaines décisions sanitaires prises actuellement (interdiction de la présence de l'accompagnant à la maternité, non-respect des projets de naissance des couples, etc.) sont une régression en termes du droits des femmes, correspondant aux acquis des trois dernières générations.

C'est donc sur fond de déchirement que les sages-femmes de ces organisations professionnelles mobilisent leur énergie.

Elles souhaitent que l'arrivée d'un enfant soit une expérience unique, positive et demeure un événement heureux

ANSFT : Association Nationale des Sages-femmes territoriales,

Claudine Schalck 06 64 98 12 24

APSF : Association Professionnelle des Sages-femmes,

Caroline Brochet : 06 16 58 83 28

AFSFA : Association Française des Sages-femmes Acupuncteurs,

Sophie Nivault : 06 32,28 24 07

ANSFO : Association Nationale des Sages-femmes Orthogénistes

Chantal Birman : 06 61 20 10 50